



SAS IFOR
139 RUE DU FBG ST HONORE
75008 PARIS
E-mail : formation@ifec.fr
Tél : 01 42 56 83 23
SAS enregistrée au RCS de Paris : 798 126 645
N° déclaration d'existence : 11 75 23457 75

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à compléter en lettres capitales et à retourner à :
IFOR - 139 rue Fbg St-Honoré -75008 PARIS ou par Fax : 01 42 25 52 61 ou E-mail : formation@ifec.fr

FORMATION

Titre
Date session.....lieu.....

PARTICIPANT

Madame Mademoiselle Monsieur Nom.....date de naissance/...../.....
PrénomFonction
TélT.mobile.....Fax.....

/ \ E-mail

Cette adresse e-mail sera utilisée pour vous adresser la convocation et toutes informations utiles pour votre formation

ELEMENTS POUR LE CALCUL DU TARIF

Adhérent à l'IFEC	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	⇒	code adhérent.....
Adhérent à l'ANECS	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	⇒	date adhésion...../...../.....
Adhérent au CJEC	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	⇒	date adhésion...../...../.....
Inscrit à l'Ordre des Expert-Comptable	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	⇒	date d'inscription...../...../.....
Inscrit à la Compagnie	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	⇒	date d'inscription...../...../.....
E-C Stagiaire et/ou Mémorialiste	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	⇒	date de début...../...../.....

ADRESSE DE FACTURATION

Cabinet / Société
Groupe ou réseauEffectif : - de 10 ; de 10 à 50 de 50 à 200 + de 200
Rue 1Rue 2.....
Rue 3.....Code postalVille
N° SIRETCode NAF (ou secteur d'activité).....

La session de formation est confirmée ou annulée 8 jours avant le début de la session. Un email de convocation ou d'annulation vous est alors adressé, il contient, le cas échéant l'adresse exacte du lieu de la formation. Par ailleurs, nous vous rappelons que vous pouvez modifier ou annuler votre inscription jusqu'à 8 jours avant le début de la session. Passé ce délai, l'inscription donnera toujours lieu à une facturation.

Toute annulation de participation à une formation devra être formulée par écrit et nous parvenir moins de 8 jours avant le début de la formation, à défaut cette dernière vous sera facturée. En cas d'absence ou abandon en cours de stage l'IFOR facturera le montant de la formation dans son intégralité.

Nous n'acceptons plus la délégation de paiement par les OPCA, la facture vous sera adressée par courrier avec la convocation. Après réalisation effective de la formation vous recevez une attestation de présence par courrier et une facture acquittée qui vous permettront d'obtenir le remboursement de la formation par votre OPCA.

Date **Signature et cachet de l'entreprise**